

Demande de renseignements pour aide juridique

Par **Bethgnies**, le 12/12/2008 à 00:34

Bonjour;

Je m'appelle Anthony, je suis militaire actuellement affecté à la base aérienne 702 de Avord.

Mon affaire:

Je fais actuellement l'objet d'une enquête judiciaire pour cause de détention et consommation de produits stupéfiants.

Chaque jour, je suis dirigé par mon commandant d'unité vers la brigade de gendarmerie de l'air sur base puis mis à la disposition du poste de gendarmerie de Baugy(18), afin d'être entendu par le personnel officier de police judiciaire, dans le cadre de l'enquête.

Mon rythme de travail étant de 24h de garde, durant lesquelles je ne trouve plus d'heures de sommeil suffisantes pour me sentir reposé, du fait d'être mis à leur disposition systématiquement dès l'arrêt de mon travail journalier.

Je subis interrogatoires, insultes et pressions. J'ai même été menacé d'être placé en détention de 72h.

Ne connaissant pas mes droits; je souhaite avoir des conseils pour savoir quelle est la marche à suivre.

Pouvez-vous m'aider?

En vous remerciant,

Je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Par **jeetendra**, le 12/12/2008 à 09:48

bonjour, [fluo]vous avez le droit d'être assisté d'un avocat c'est la loi[/fluo], faites valoir vos Droits, contactez le Barreau des avocats près de la garnison où vous êtes, réagissez, ne vous laissez pas faire, on est dans un Etat de Droit qui s'applique également à l'armée, courage à vous, cordialement